



COMMUNIQUÉ

Concerne: N12 entre Quatre-Vents et Kopstal

Objet: Réglementation temporaire de la circulation à l'occasion de travaux forestiers

L'Administration des Ponts et Chaussées tient à vous informer que, dans le cadre de travaux forestiers,

la N12 entre Quatre-Vents et Kopstal sera barrée à toute circulation

le 3 octobre 2026 de 8h00 à 17h00.

Une déviation sera mise en place suivant le plan en annexe.

Nous restons à votre disposition pour toute information supplémentaire.